

ISSN 2679-7585

N°344
2€50

BILLETS D'AFRIQUE

FEVRIER 2025



JOURNAL ANTICOLONIAL ÉDITÉ PAR L'ASSOCIATION SURVIE

MERCI QUI ?

ARMÉE FRANÇAISE / MAYOTTE / BOLLORÉ / LE PEN

Total enfer en Ouganda

Un nouveau rapport révèle que l'accélération de la construction des mégaprojets pétroliers Eacop, Tilenga et Kingfisher en Ouganda a donné lieu à de nouvelles violations des droits humains. Ces projets, parmi les plus importants au monde (dénoncés par les ONG pour être particulièrement écocides), sont menés par TotalEnergies, actionnaire principal, et le chinois CNOOC, en coopération avec les gouvernements de l'Ouganda et de la Tanzanie (*Billets d'Afrique* n°340 et n°341). Ce rapport, publié le 12 décembre 2024 par la Fédération internationale pour les droits humains (FIDH) et Avocats sans frontières (ASF), établit que « *les atteintes les plus graves documentées sur les sites pétroliers ont eu lieu dans et autour des champs pétroliers de Kingfisher. Les mesures de sécurité disproportionnées, la répression [contre les opposants], les violations du droit foncier, les expulsions forcées et la corruption, combinées à l'inadéquation de la conception des projets et au caractère inadéquat des mesures d'atténuation des risques, se traduisent par une augmentation de la détresse des populations locales* ». Plusieurs cas de harcèlement sexuel, de viol et d'exploitation sexuelle, y compris sur des mineures, y sont aussi documentés : les agents armés chargés de la sécurité imposent aux femmes des rapports sexuels pour échapper aux sanctions infligées pour vente de poisson pêché dans le lac Albert, le personnel des compagnies pétrolières faisant de même en leur promettant une embauche. Coutumier du mensonge, Total évidemment dément.

Extraction responsable ?

Le groupe minier français Eramet exploite une mine itinérante de sable au Sénégal, Eramet Grande Côte : une drague reliée à une usine flottant sur un lac artificiel, qui sépare les minerais du sable qui est rejeté. Depuis plusieurs mois, cette entreprise s'attire la colère des habitants de la région. Des tensions avivées par un audit commandé par Eramet sur l'impact environnemental de ses activités. Le rapport provisoire, établi en juin 2024, n'a en effet toujours pas été rendu public par le certificateur IRMA – Initiative for Responsible Mining Assurance.

Les communautés locales, elles, déplorent les expropriations contre des sommes dérisoires,

ainsi que l'impact sur les ressources hydriques et les dégâts sur l'environnement. Le premier ministre Ousmane Sonko a promis début janvier d'étudier le dossier. L'exercice s'avère délicat. L'ancien responsable logistique d'Eramet, un proche de sa PDG, est aussi l'ancien ministre des transports et, depuis décembre, le président de l'Assemblée Nationale (*Africa Intelligence*, 08/01/2025). Tout en distribuant de l'argent aux préfets, sous-préfets, chefs de village... (rapports 2022 et 2023 de l'Initiative pour la transparence des industries extractives), Eramet employait donc un cadre du Pastef, le parti au pouvoir depuis mars 2024, alors dans l'opposition. Voilà une stratégie imparable pour continuer à pomper du sable jusqu'à plus soif ! Et tant pis si la zone devient invivable...

Extraction responsable ? (suite)

La mine d'or de Kibali, découverte en 1998 dans le Haut-Uélé en République démocratique du Congo et exploitée par la multinationale Barrick, vient de faire l'objet d'une enquête accablante de PAX Netherlands Peace Foundation. L'ONG s'est intéressée pendant près de trois ans aux conditions d'expulsion des populations habitant les quartiers de Mege et Bandayi (*Afrikarabia*, 17/12/2024). Les différents témoignages qu'elle a recueillis montrent que les habitant·e·s ont été délogé·e·s violemment, leurs maisons détruites... sans aucune solution de relogement. « *Après avoir démoli toutes les maisons, ils nous ont laissés sous la pluie* », indique une personne citée dans le rapport. Barrick s'en défend, affirmant que les seules familles qui n'ont pas été relogées occupaient de manière illégale le terrain. PAX démontre que ces affirmations sont fausses : « *Il n'y a probablement jamais eu de réinstallation des ménages et de compensation des champs [...] ou du moins pas de manière complète* ». Le rapport révèle également que, lors de ces expulsions, la police a ouvert le feu, tuant au moins trois habitants.

PAX épingle au passage Bouygues Construction, filiale du géant français du BTP qui assurait en sous-traitance les travaux de terrassement des mines à ciel ouvert pour la société Kibali Mining Services. Il incombe, en effet, aux entreprises « *d'éviter de causer ou de contribuer à causer des violations des droits humains, mais aussi de s'efforcer de prévenir ou d'atténuer les incidences négatives sur les droits de l'Homme* ». Mais l'entreprise Bouygues se dit non responsable, arguant qu'elle n'avait

« *aucune autorité, aucun pouvoir de décision, ni aucune responsabilité dans la gestion des opérations* » et qu'elle n'a bien entendu « *aucune implication dans les événements* » relatés dans le rapport.

Macron, l'ami des dictateurs

Macron, profitant de son déplacement à Mayotte, a fait halte à Djibouti – place stratégique abritant l'une des dernières bases militaires françaises en Afrique – puis à Addis-Abeba pour y rencontrer, le 21 décembre, celui qu'il qualifie d'« *ami personnel* », le premier ministre éthiopien Abiy Ahmed. Une amitié aveugle à la politique de ce dictateur qui a vite abandonné les prétentions démocratiques affichées lors de son arrivée au pouvoir en 2018. Comme ses prédécesseurs, il a foulé aux pieds le « *fédéralisme ethnique* » affirmé dans la Constitution. La guerre menée, de 2020 à 2022, dans la province nord du Tigré, suivie d'un blocus affamant sa population, a tué 600 000 personnes, selon le représentant de l'Union africaine pour la Corne de l'Afrique. La guerre ravage toujours les régions Oromia et Amhara où l'armée éthiopienne se livre à des exécutions massives de civils, comme l'a révélé Human Rights Watch (4/04/2024).

Malgré ces massacres, Macron a salué le « *projet d'unité éthiopienne* » d'Abiy Ahmed, soutenant y compris sa revendication d'un accès territorial à la mer Rouge. Tout en participant à l'étranglement du pays (et de sa population) via la dette et l'accord imposé par le FMI et la Banque mondiale, Macron a annoncé un versement de 25 millions d'euros au budget éthiopien – à la discrétion des seules autorités – et un prêt de 80 millions pour la modernisation du réseau électrique à réaliser par... des entreprises françaises. Sans compter une présence militaire tricolore, certes modeste, assurée par des formateurs auprès de l'armée éthiopienne. Le redéploiement de la Françafrique, contestée dans le « *pré carré francophone* », est en marche en Afrique orientale.



Journal fondé en 1993 par François-Xavier Verschave - **Directrice de la publication** Pauline Tétillon - **Comité de rédaction** R. Granvaud, O. Tobner, R. Doricant, M. Bazin, P. Tétillon, T. Noirot, E. Cailleau, M. Lopes, J. Poirson, N. Butor, B. Godin, N. Maillard-Déchenans - **Ont contribué à ce numéro** J. Boucher, J. Beurk, R. Saïdi, L. Dawidowicz - **Édité par** Association Survie, 21 ter rue Voltaire - 75011 Paris - **Tél.** (+33)9.53.14.49.74 - **Web** <http://survie.org> - **Commission paritaire** n°0226G87632 - **Dépôt légal** février 2024 - **ISSN** 2115-6336 - **Imprimé par** Imprimerie Notre-Dame, 80 rue Vaucanson, 38830 Montbonnot Saint Martin

A l'occasion de la conférence annuelle des ambassadrices et des ambassadeurs, le 6 janvier dernier, Emmanuel Macron a une nouvelle fois donné un aperçu de son talent exceptionnel. Pour réécrire l'Histoire d'abord : « *Non, la France n'est pas en recul en Afrique, elle est simplement lucide, elle se réorganise* », assène-t-il. Au Sahel, les militaires français n'auraient pas été chassés du Mali, du Burkina Faso et du Niger : « *Nous ne sommes pas les supplétifs de putschistes. Donc, on est partis* », résume tranquillement Macron. C'est passer un peu vite sous silence les premiers mois de lune de miel entre l'Élysée et les putschistes maliens suite au renversement d'Ibrahim Boubacar Keïta en août 2020. Et c'est oublier un peu rapidement tous les efforts déployés par la France pour rester militairement présente au Burkina Faso après les coups d'État de janvier et septembre 2022. En

vain... Quant aux demandes récentes de fermetures des bases militaires françaises, il s'agirait en fait d'une décision française : « *Comme on est très polis, on leur a laissé la primauté de l'annonce. Mais ne vous trompez pas, c'est nous qui l'avons... et parfois, il a fallu y pousser* ». Si le scénario décrit là est certainement fidèle concernant la Côte d'Ivoire d'Alassane Ouattara, les autorités tchadiennes et sénégalaises ont immédiatement réagi pour dénoncer un mensonge grossier pour leur propre cas.

Pensant sans doute laver l'humiliation, Macron a livré un de ses meilleurs sketches, s'auto-félicitant et affichant un mépris, une condescendance et un paternalisme caricaturaux : « *Notre engagement contre le terrorisme depuis 2013 : on avait raison. Je crois qu'on a oublié de nous dire merci. C'est pas grave, ça viendra*

avec le temps. » Une « ingratitude » des autorités sahéliennes « *qui n'ont pas eu le courage vis-à-vis de leurs opinions publiques* » de dire qu'aucun de ces pays « *ne serait aujourd'hui un pays souverain si l'armée française ne s'était pas déployée dans cette région* ». Ce à quoi le premier ministre sénégalais Ousmane Sonko a répondu, même si son pays n'était pas directement visé : « *Si les soldats africains, quelquefois mobilisés de force, maltraités et finalement trahis, ne s'étaient pas déployés lors de la Deuxième Guerre mondiale pour défendre la France, celle-ci serait, peut-être aujourd'hui encore, allemande.* »

On pourrait se satisfaire, comme beaucoup l'ont fait, de ce que l'arrogance sans limite du chef de l'État l'amène à marquer des buts contre son propre camp et produise des effets inverses à ceux qu'il prétend atteindre en

matière de « nouveau partenariat » avec l'Afrique pour préserver certains intérêts français. Mais ce serait oublier que s'il peut s'autoriser de telles déclarations de manière aussi décomplexée, c'est qu'il sait qu'elles reflètent des conceptions largement répandues dans la classe politique française. Le bilan de l'ingérence militaire au Sahel, qui a contribué à complexifier et aggraver la crise sécuritaire qui frappe cette région, n'a jamais été fait, et trop nombreux sont ceux qui restent convaincus de ses bienfaits, y compris à gauche. Un même aveuglement idéologique reste également trop partagé, selon lequel la destinée de la France sur la scène internationale serait inséparable de celle de l'Afrique, et qui voudrait que les Africain·e·s restent éternellement dépendant·e·s de « l'aide » française.

Raphaël Granvaud

Sommaire

2 BRÈVES

3 ÉDITO

4 ARMÉE FRANÇAISE EN AFRIQUE

Le début de la fin ?

5 « VECTEUR DE FASCISATION »

Bolloré, de l'empire colonial à l'empire médiatique

6 L'EX-GENDARME PHILIPPE MANIER CONDAMNÉ EN APPEL

Un procès pour entrevoir ceux qui ont résisté au génocide

8 UN « BLANCO » POUR S'OCCUPER DES NOIRS

Manuel Valls, nouveau ministre des colonies

9 CYCLONE CHIDO À MAYOTTE

Face à l'abandon par l'État colonial, les Comorien·ne·s solidaires

10 ENTRETIEN

M. Rigouste : « Un boomerang impérial lie périphéries coloniales et métropoles »

12 LE PEN, UNE HISTOIRE COLONIALE

Image de couverture : tombes de tirailleurs sénégalais de la 1ère Guerre mondiale dans le carré musulman de la nécropole nationale d'Amiens Saint-Acheul (photo : Claude Villeteuse, CC BY-SA 3.0).

➡ Nous écrire : billetsdafrique@survie.org

➡ Notre site web : <http://survie.org>

ARMÉE FRANÇAISE EN AFRIQUE LE DÉBUT DE LA FIN ?

La contestation de la présence militaire française en Afrique se généralise et s'accélère, contrariant les projets de l'Élysée et de l'état-major qui pensaient pouvoir maintenir un dispositif renouvelé mais plus discret. Les récents camouflés sénégalais et tchadien sonnent-ils vraiment le glas de l'ingérence militaire hexagonale ?

En Centrafrique, où les relations devenaient de plus en plus tendues avec le régime du président Faustin-Archange Touadéra, l'armée française a progressivement réduit ses effectifs à partir de 2021 et finalement abandonné sa dernière implantation fin 2022. Au Mali, les mêmes causes ont produit les mêmes effets : les pressions françaises pour empêcher l'arrivée du groupe militaire privé russe Wagner ont conduit à une rupture avec le nouveau pouvoir. Début 2022, la France a annoncé le retrait de l'opération Barkhane et le Mali la rupture de tous les accords militaires existants. En janvier 2023, c'est au tour des autorités burkinabè, également issues d'un coup d'État, de dénoncer les accords militaires signés à l'indépendance ou au moment de l'opération Barkhane, et d'exiger la fermeture de la base des forces spéciales françaises du Commandement des opérations spéciales. L'été suivant, la France ayant tenté d'intervenir militairement contre les putschistes nigériens, ces derniers ont chassé les troupes françaises et fermé la base aérienne de Niamey. Ces départs contraints, sur fond de contestation populaire généralisée de la présence militaire française dans la région, ont accéléré les projets de réorganisation du dispositif français.

Il fallait réduire, se faire discret et se montrer plus à l'écoute des besoins des « partenaires » pour sauver l'essentiel. La finalisation a été confiée au sénateur Jean-Marie Bockel, envoyé personnel du chef de l'État français.

Sitôt écrit, sitôt périmé

À peine le rapport Bockel remis à l'Élysée, le 25 novembre dernier, le président sénégalais Bassirou Diomaye Faye faisait savoir à la presse française que son contenu était déjà caduc : les militaires français devaient partir. Le même jour, et de manière plus inattendue, les autorités tchadiennes annonçaient la rupture de l'accord de coopération militaire en matière de défense (accord signé en 1976 et révisé à l'occasion de Barkhane), après un entretien apparemment houleux avec le ministre français des Affaires étrangères en visite dans le pays (voir notre édito du mois dernier). Pensant sans doute infléchir la décision tchadienne, les Français ont immédiatement rapatrié les avions de chasse qui avaient, à plusieurs reprises, sauvé la mise du régime Déby père. Le Tchad a alors exigé un calendrier de départ resserré et les bases françaises ont commencé à être restituées. Si plusieurs raisons conjoncturelles ont pu motiver la décision tchadienne, elle s'inscrit dans une stratégie de diversification des partenariats sécuritaires et dans un contexte politique régional où il devient politiquement risqué d'apparaître militairement inféodé à Paris.

À qui le tour ?

Pour cette raison, tous les yeux sont évidemment tournés vers les deux autres pays ouest-africains qui abritent encore des bases militaires : la Côte d'Ivoire et le Gabon. En Côte d'Ivoire, le président Ouattara, fidèle allié du président Macron, a, le 31 décembre, annoncé à son tour un « retrait concerté et organisé des forces françaises en Côte d'Ivoire » et une rétrocession de la base militaire de Port-Bouët. Cette annonce, qui a alimenté des contresens

médiatiques, s'inscrit dans la stratégie décidée par la France et devrait permettre le maintien d'une centaine de militaires français... du moins pour l'instant. Car si cette question devient l'un des enjeux de la prochaine élection présidentielle, la donne pourrait changer. La question se pose également au Gabon, où il n'est pour l'instant question que de réduire le nombre de militaires présents, de 350 à quelques dizaines.

De beaux restes

La plus importante présence militaire française est désormais concentrée de l'autre côté du continent, à Djibouti. Cette base militaire n'était pas concernée par les projets de déflation, au motif que sa vocation n'était pas africaine, mais indo-pacifique. Pourtant, elle doit continuer à servir de « *point de projection pour certaines de nos missions africaines* », a assuré le président Macron le 20 décembre dernier. Le traité de coopération en matière de défense vient d'y être renouvelé, moyennant un loyer annuel de 85 millions d'euros pour la base militaire (contre 30 auparavant), et il inclut toujours une clause de défense territoriale du pays. Selon l'Élysée, cet accord « *légitime la présence française à Djibouti pour les prochaines décennies* ». Rien que ça !

Si le mouvement de contestation s'amplifie et si le volume des militaires français présents en Afrique diminue incontestablement, la volonté des autorités françaises de continuer à exercer une influence par l'outil militaire perdure. L'exécutif semble aujourd'hui privilégier une stratégie de diversification de la coopération militaire (dans ses modalités comme dans sa géographie) pour pallier la baisse numérique. L'avenir dira si cette stratégie lui permet de continuer à s'ingérer dans les crises africaines, notamment par le biais d'opérations extérieures qui n'ont pourtant que trop duré.

Raphaël Granvaud



« VECTEUR DE FASCISATION »

BOLLORÉ, DE L'EMPIRE COLONIAL À L'EMPIRE MÉDIATIQUE

Désarmer Bolloré : c'est la campagne lancée par une centaine d'organisations contre le milliardaire, grand promoteur de l'extrême droite. L'occasion pour nous de dénoncer, une fois encore, les fondements néocoloniaux de son empire.

En juillet dernier, à la suite de législatives qui ont failli conduire le Rassemblement national au pouvoir dans notre pays, une centaine d'organisations politiques et syndicales, parmi lesquelles Survie, ont lancé un appel à « *désarmer l'empire Bolloré* », proclamant : « *Nous devons, sans attendre de prochaines échéances électorales, unir nos forces contre les vecteurs de fascisation de la société.* »

C'est peu dire en effet que Vincent Bolloré en est un puissant « vecteur » ! Le milliardaire (8^e fortune française en 2024 avec sa famille, selon le magazine *Forbes*) n'a cessé de s'emparer d'un nombre croissant de médias de masse, sans compter plusieurs maisons d'édition, pour les mettre au service d'une idéologie sexiste, homophobe, écocide... mais aussi raciste et coloniale. Rien d'étonnant lorsqu'on sait que tout le parcours de cet oligarque renvoie au (néo)colonialisme le plus véhément. Car son groupe tentaculaire et son immense fortune, aujourd'hui au service d'un idéal réactionnaire, Bolloré les a bâtis d'abord en pillant l'Afrique.

Réseaux françafricains

Après un passage par la banque Rothschild et la reprise de la papeterie paternelle, le jeune héritier commence à investir sur le continent en 1985. D'abord dans l'agriculture, en pratiquant allègrement l'accaparement de terres et en privilégiant les productions hautement rentables – tabac, cacao, bois, café, caoutchouc, huile de palme... exploités dans des conditions parfois proches de l'esclavage. Puis très vite dans les transports et la logistique : le groupe devient l'un des plus importants gestionnaires de terminaux portuaires et lignes maritimes du continent, et se positionne également dans les chemins de fer. À partir de 1996, il prend le contrôle de

la banque Rivaud, institution de la période coloniale, propriétaire d'immenses plantations en Afrique, connue pour son implication dans les finances douteuses du RPR...

Bolloré s'implantera ainsi dans plus d'une quarantaine de pays africains. Une expansion qu'il réussit en s'allouant les services, à Paris comme en Afrique, de nombreux politiciens, hauts-fonctionnaires, cadres du renseignement et autres magistrats. Bolloré s'appuie largement sur les réseaux, officiels ou officieux, de la Françafrique – quand il ne se substitue pas à eux. Il fait ainsi affaire avec nombre de dictateurs, figures passées ou actuelles du système, tels Blaise Campaoré (Burkina Faso), Omar Bongo (Gabon) ou Denis Sassou-Nguesso (Congo-Brazzaville).

Années d'entraînement

Aux chefs d'État prêts à servir ses intérêts, Bolloré offre en retour la force de frappe de son groupe, notamment sur le plan communicationnel. Si l'oligarque sait aujourd'hui si bien influencer sur la vie politique française, nul doute qu'il le doit, au moins en partie, à ces années d'entraînement ! Ont ainsi pu bénéficier des faveurs des médias Bolloré le Sénégalais Abdoulaye Wade, le Camerounais Paul Biya, l'Ivoirien Laurent Gbagbo... Le soutien est parfois plus brutal, comme en Guinée-Conakry en décembre 2023 lorsque Canal+, propriété de la famille Bolloré, coupait le signal de trois chaînes de télévision critiques vis-à-vis du président Mamadi Doumbouya.

Le système Bolloré en Afrique, ce sont aussi, sans surprise, des pratiques plus opaques, pouvant aller jusqu'à la corruption. En juin dernier, le Parquet national financier a ainsi requis un procès contre l'homme d'affaires et deux de ses collaborateurs. Entre 2009 et 2011, le

groupe Bolloré a en effet mis gracieusement d'importants moyens au service des campagnes électorales d'Alpha Condé en Guinée et de Faure Gnassingbé au Togo contre l'attribution frauduleuse de la gestion des ports de Conakry et de Lomé. Autre pays, autre port, autres soupçons de corruption : on a appris en 2024 qu'une autre enquête était en cours concernant les conditions d'attribution en 2015 du terminal pour containers de Kribi, dans le sud du Cameroun.

Un empire médiatique en Afrique aussi

Cerné par les scandales et les affaires, Bolloré a finalement vendu, à regret (et à prix d'or), son pôle logistique et maritime historique en 2022. Pour autant, il est loin d'en avoir fini avec le continent africain où il conserve de nombreuses activités, dans l'agriculture, le stockage d'énergie... et les médias ! Déjà plus grand fournisseur de télévision par satellite d'Afrique francophone, Canal+ est même en voie d'acquiescer l'autre grand géant de la télévision payante du continent, le sud-africain MultiChoice. De quoi conserver un important pouvoir de nuisance.

Perpétuateur de la domination coloniale en Afrique, promoteur de l'extrême-droite dans l'Hexagone : Bolloré offre là un visage très cohérent. Comment ne pas voir derrière son mépris des droits les plus élémentaires des Africain-e-s, et de leurs vies mêmes, le racisme le plus élémentaire ? Et dans sa volonté de domination sur le monde économique et politique africain un attachement à la grandeur impériale de la France, si ce n'est de l'Occident ? Autant de cancers qu'il nous faudra bien éradiquer.

Benoît Godin

Pour suivre la campagne
Désarmer Bolloré sur le web :
<https://desarmerbollore.net/>

L'EX-GENDARME PHILIPPE MANIER CONDAMNÉ EN APPEL UN PROCÈS POUR ENTREVOIR CEUX QUI ONT RÉSISTÉ AU GÉNOCIDE

Condamné en première instance par la cour d'assises de Paris pour son rôle dans le génocide des Tutsis, l'ancien adjudant-chef Philippe Manier était jugé en appel cet automne. Le verdict a confirmé la peine de réclusion criminelle à perpétuité. Retour sur le procès.

Le 28 juin 2023, l'ancien adjudant-chef Philippe Manier (Philippe Hategekimana avant sa naturalisation française) était condamné, en vertu de la compétence universelle, à la réclusion criminelle à perpétuité par la cour d'assises de Paris pour génocide, complicité de génocide, crimes contre l'humanité, complicité de crimes contre l'humanité et participation à une entente en vue de la préparation des crimes de génocide et autres crimes contre l'humanité. Le procès en appel de celui qui était surnommé Biguma s'est tenu du 4 novembre au 20 décembre 2024.

On se rappelle de lui aux barrières et sur les collines

Petit retour en arrière. À partir du 20 avril 1994, les chemins de la sous-préfecture de Nyabisindu (préfecture de Butare, Rwanda) se couvrent de barrières tenues par des Interhamwe et par des gendarmes pour contrôler, arrêter, violenter, tuer les Tutsis qui tentent de les franchir. Lors des audiences, plus de douze ont été identifiées. À la barre, Érasme Ntazinda se souvient : « *L'adjudant-chef Hategekimana Philippe alias Biguma a fait ériger cinq barrières tout près de la laiterie de Nyanza. Il a demandé à la population de tuer tout Tutsi qu'ils allaient trouver et de manger son bétail et de brûler sa maison. Il a fourni deux bidons remplis de bière de banane et des caisses de limonades à ceux qui tenaient ces barrières* ». Ces barrières ont été un « *outil particulièrement efficace du plan génocidaire, le premier ministre Kambanda l'ayant reconnu lui-même*

lorsqu'il a plaidé coupable devant le Tribunal Pénal International pour le Rwanda (TPIR) », rappelle le président du tribunal.

La traque et les massacres des Tutsis débutent, ainsi que le pillage et la destruction de leurs biens. Un témoin affirme que « *l'adjudant-chef Hategekimana Philippe alias Biguma de Nyanza, en compagnie du bourgmestre Hategekimana Didace, sillonnait la commune pour voir comment les instructions de tuer les Tutsis étaient mises en pratique* ». Des femmes, des enfants, des Tutsis de tous âges sont enlevés et disparaissent à jamais, après que des actes inhumains aient été commis sur eux : « *Les victimes ont été fusillées, attaquées à l'arme lourde, littéralement découpées avec des machettes et des haches, frappées à mort avec des gourdins, émasculées, éventrées, violées dans des conditions sordides, laissées pour mortes et soumises à une lente agonie* ». Nombreux sont victimes d'exécutions sommaires sur les barrières mêmes, mais aussi dans les lieux où ils avaient trouvé refuge comme sur les collines de Nyabubare, Nyamure ou à l'Isar Songa.

Un « bras zélé du génocide des Tutsis »

Le procès permet aussi de ne pas oublier ceux qui ont tenu tête. Le préfet Habiyalimana tout d'abord. La particularité de la région de Butare est d'avoir résisté



durant deux semaines au raz de marée génocidaire qui emportait le pays, notamment grâce à l'action de cet homme. Après sa destitution le 17 avril 1994 et la diffusion sur les ondes de discours incendiaires pour encourager et inciter l'administration locale et la population à s'engager dans les tueries, la préfecture « rebelle » a finalement basculé dans le génocide le 20 avril.

Le bourgmestre de Nyatzo, Jean de dieu Gisagara, et celui de Nyanza, Narcisse Nyagasaza, opposés au génocide, sont débusqués entre le 23 et le 24 avril 1994. Biguma ordonne l'arrestation de ce dernier. « *L'exécution en public du bourgmestre, autorité administrative tutsie, symbole de la résistance au génocide, a montré l'exemple et assuré une totale impunité à la population hutue, cela l'incitera à se livrer aux massacres des Tutsis et au pillage de leurs biens* », notera le président du tribunal, Marc Sommerer, dans les motivations du verdict.

Au fil des audiences, on comprend mieux la résistance des Tutsis sur les collines grâce à plusieurs témoignages, dont celui de François Habimana : « *Si Biguma n'était pas venu avec ses gendarmes et avec les armes à feu prévues pour assurer la protection de la population, s'ils étaient allés se battre contre d'autres gendarmes, nous la population avec des boues, nous aurions pu nous réconcilier, ils n'auraient pas eu le dessus sur nous ; on se serait battu, boues contre boues, machette contre machette, ils n'auraient pas eu le dessus.* »

Sur les collines de Nyabubare comme sur celle de Nyamure, les Tutsis ont en effet résisté plusieurs jours aux attaques quotidiennes des miliciens et de la population venus avec des armes traditionnelles. Mais l'arrivée des gendarmes, équipés d'armes à feu et de mortier et dirigés par Biguma, leur supérieur hiérarchique présent tout au long du massacre, a changé l'équilibre des forces. Les tueries ont été terribles. La cour et le jury ont relevé dans les motivations du verdict la « *brutalité et une cruauté inouïe, les récits de certains rescapés faisant état de scènes effroyables* ». S'adressant à l'accusé, le président du tribunal détaille : « *Vous avez usé de votre autorité et de votre prestige, vous avez pris une part active dans le meurtre de vieillards, de femmes et d'enfants. [...] Vous avez été le bras zélé du génocide [...] certes pas le seul, mais sans vous, monsieur, les faits n'auraient pas pris une telle ampleur* ».

L'accusé a été reconnu coupable de crime de génocide dans ces deux attaques. C'est aussi pour avoir aidé et assisté les gendarmes en leur fournissant un mortier de 60 pour commettre des massacres massifs et pour leur avoir ordonné d'y prendre part qu'il a été reconnu complice de crime contre l'humanité. Dans la lettre de motivation du verdict est noté que « *le rôle et l'action de la gendarmerie ont été déterminants non seulement pour légitimer les massacres mais aussi pour vaincre la résistance des Tutsis dans certains lieux où ils avaient trouvé refuge* ». François Graner, membre de Survie, appelé comme témoin de contexte, précisait que « *15 % des victimes ont été tuées par armes à feu* », ce qui montre

l'implication de la gendarmerie dans les massacres, celle-ci étant la principale force armée au niveau local. Leur intervention permettait ensuite aux miliciens Interhamwe d'achever les mourants. « *Le bilan effroyable de l'attaque, 11 000 victimes, est la preuve de la mise en œuvre d'un plan concerté* », affirme la cour et le jury.

La parole des témoins pas respectée, celle des experts mise en doute

La psychologue, Régine Waintrater, autre témoin de contexte, a expliqué ce que voulait dire « témoigner » pour les témoins d'un tel procès. Pour chacun d'entre eux, c'est un moment important, une mission à la fois crainte et désirée, qui leur fait revivre les horreurs qu'ils ont traversées, le sentiment d'abandon de la part du monde qu'ils ont éprouvé pendant leur calvaire, le souvenir des souffrances infligées devant eux à ceux et celles qu'ils aimaient. Mais ils et elles ont reçu mandat de ceux qui ne peuvent plus parler. Alors elles et ils témoignent, avec courage. Philippe Manier, chaque fois que le président du tribunal lui demande ce qu'il pense de telle ou telle déclaration d'un témoin, répond : « *Ce sont des déclarations préparées* », ou bien : « *Ils sont tous les mêmes* ».

Face à François Graner, l'avocat de l'accusé ironise, le questionnant : « *Êtes-vous neutre ? Êtes-vous un expert ?* » Poussant le président à répondre : « *Au niveau d'une procédure pénale, un expert est une personne qui a des connaissances techniques et à laquelle la justice s'adresse avec une méthodologie précise. Le rapport versé est soumis au contradictoire, il peut y avoir ensuite une contre-expertise. Il existe des listes d'experts désignés par la cour, mais il existe aussi des gens qu'on va chercher, car ils sont reconnus dans leur domaine de compétence.* »

Les mots du génocide

Les audiences ont aussi permis de revenir sur le vocabulaire utilisé par les génocidaires. S'il est vrai que les mots eux-mêmes ne tuent pas, ils délivrent une permission de tuer en déshumanisant les cibles qu'ils désignent : ces cafards, ces serpents, ces « *inyenzi* » (cancrelats)... En

travestissant leur sens également : comme quand « travailler » voulait dire tuer, « nettoyer » éliminer les Tutsis, « arracher les racines » tuer les enfants... Aujourd'hui c'est la parole des témoins que les génocidaires tentent de déconsidérer, alors qu'il faut tant de courage pour prendre la parole et « *raconter les circonstances de la mort d'un parent, le déterrer de la fosse commune où l'a jeté le crime de masse, c'est lui donner une sépulture psychique* »¹. Les témoignages dans un tel procès sont pourtant bien des éléments de preuve à part entière, débattus contradictoirement tout au long de l'instruction comme des audiences.

Me Simon, avocat de Survie et de parties civiles rwandaises, l'a mis en évidence dans sa plaidoirie : « *Nous savons que la haine du Tutsi est née d'une entreprise de propagande marquée par l'emploi du double langage et d'un discours de haine exacerbée visant directement les Tutsis. À cette culture de la haine s'est ajoutée la culture de l'impunité. Le génocide des Tutsis est l'aboutissement d'un projet de déshumanisation des Tutsis devenus des objets.* »

Il poursuit en évoquant « *la définition de l'ennemi et ce glissement sémantique dangereux entre les forces armées du FPR identifiées aux Tutsis de l'intérieur qui seraient des espions, des agents infiltrés dangereux – alors qu'ils n'étaient en réalité que des enfants, des vieillards, des femmes, des paysans – qu'il faut exterminer, humilier, faire disparaître, soustraire à l'Humanité. Jusqu'à faire disparaître les cadavres dans des fosses communes qu'on continue à chercher [...] et tout cela dans le cadre de prétendus actes de légitime défense préventive. C'est l'idée qu'il faudrait exterminer pour survivre. Quel contraste quand on repense, par exemple, à cette partie civile venue à la barre avec sa photo déchirée, seul et unique vestige de ce qu'il reste de sa famille !* »

Et l'avocat de conclure : « *Tout ça glisse sur lui [l'accusé] dans la pire des banalités. [...] Le stade ultime du génocide, c'est l'indifférence* ». C'est aussi une forme de négation.

Laurence Dawidowicz

¹ Sortir du génocide, témoigner pour réapprendre à vivre, Régine Waintrater (Payot, 2011).

UN « BLANCO » POUR S'OCCUPER DES NOIRS MANUEL VALLS, NOUVEAU MINISTRE DES COLONIES

La nomination du revenant Manuel Valls au ministère des Outre-mer n'augure rien de bon, pour le département de Mayotte comme pour les autres territoires concernés. On vous rappelle pourquoi.

En mai 2012, Manuel Valls devient ministre de l'Intérieur d'un François Hollande tout juste élu président de la République. Dès le 6 juillet, il concrétise une promesse de campagne en signant une circulaire qui permet d'assigner à résidence les familles sans papiers avec leurs enfants, et non pas de les placer en centre de rétention comme auparavant. Le soir même pourtant, son cabinet informe la presse que cette circulaire ne s'appliquera pas à Mayotte. Les enfants comoriens « en situation illégale » dans ce département continueront d'être enfermés au centre de rétention de Pamandzi, le plus surpeuplé et délabré du territoire français.

Quelques semaines plus tard, un bébé y décède. Les ministres concernés se fendent d'un communiqué laconique : « *C'est avec une profonde tristesse que Manuel Valls, ministre de l'Intérieur, et Victorin Lurel, ministre des Outre-mer ont appris le décès d'un nourrisson de deux mois, le jeudi 16 août, au Centre de rétention administrative de Mayotte.* » Et d'ajouter, sans honte, qu'ils « *souhaitent préciser les circonstances de cette tragédie, dont les causes exactes restent encore à déterminer* ». Les causes sont pourtant de manière évidente à chercher du côté de la circulaire du mois précédent. Quant aux circonstances de la tragédie, elles tiennent plus largement de la politique coloniale de l'État français. La France, en arrachant Mayotte aux Comores au moment de leur indépendance en 1975, a transformé des Comoriens en étrangers « sans-papiers » dans leur propre archipel. Loin d'une quelconque remise en question, Manuel Valls justifiait dans ce même communiqué sa position, pointant la « *pression migratoire* » à Mayotte.

Cette tragédie – et la réponse qui a suivi – nous rappelle qui est celui qui est devenu, au sein du très à droite gouvernement Bayrou, le nouveau ministre des Outre-mer. On ne sera donc pas surpris que celui-ci, à peine revenu

aux affaires, ait jugé que la priorité était de s'attaquer, encore et toujours, aux Comoriens en situation irrégulière à Mayotte : « *Il faut restreindre l'accès au droit du sol. On peut aller plus loin dans ce domaine-là. [...] Il faut agir pour empêcher l'arrivée de migrants à Mayotte* », affirmait-il sur BFMTV ce 19 janvier. Il ne fait là qu'emboîter le pas à la droite et à l'extrême droite – une habitude chez lui.

Un (néo)colon comme les autres

Manuel Valls, comme pour la plus grande part de l'arc politique français, n'interroge bien sûr jamais le fait que Mayotte soit restée rattachée à la France. Les Nations unies affirment pourtant, dans de multiples résolutions, que l'île devrait appartenir à l'Union des Comores. C'est donc bien, selon le droit international, un territoire toujours colonisé. Mais qu'attendre d'un homme qui n'a cessé, tout au long de son parcours, de montrer ses dispositions pour le (néo)colonialisme ?

Connu pour être un défenseur notoire de la politique israélienne, Manuel Valls est aussi, ne l'oublions pas, un acteur de la Françafrique. Il est ce nostalgique de l'empire français qui déclarait très tranquillement dans *Valeurs actuelles* (18/06/2020) que « *la colonisation fait partie de notre histoire, avec ses aspects sombres et ses aspects lumineux* », en rejetant la dénomination de « crime contre l'humanité ». C'est le même qui, lors de son passage à Matignon comme premier ministre (de 2014 à 2016), rendait visite au dictateur tchadien Idriss Déby pour maintenir avec lui une « *alliance stratégique* », officiellement dans la lutte contre le terrorisme, et contribuait ainsi à réhabiliter sur la scène internationale l'un des pires régimes du monde en termes de répression de ses opposants. C'est encore lui qui faisait du



dictateur Omar Bongo l'invité d'honneur du salon du Bourget en 2015. Ou encore qui réfutait devant l'Assemblée nationale en avril 2014, au moment des 20 ans du génocide des Tutsis, les « *accusations injustes* » contre le rôle de la France au Rwanda entre 1990 et 1994... Tant qu'il y a des « aspects lumineux », et surtout que les intérêts de la France sont protégés, Valls s'accommode en effet très bien des aspects les plus sombres.

Manuel Valls n'a pas été nommé aux Outre-mer pour améliorer le sort des Comoriens, des Kanak, des Guadeloupéens ou des Réunionnais (lui qui en 2015 les situait dans le Pacifique). Encore moins pour réfléchir au rôle ou à la complicité de la France dans quelque crime que ce soit. Non, il est là précisément parce qu'il est un partisan de la « grandeur de la France » dans le monde, un défenseur zélé de son influence en perte de vitesse.

Un colonialisme qui, sans surprise, ne va pas sans une dose de racisme : en 2009, alors qu'il était maire d'Évry, Valls trouvait que l'espace public de sa ville manquait de « *Blancs* », « *white* » et autres « *blancos* ». Que dira-t-il quand il devra se rendre à Fort-de-France ou à Papeete ?

Groupe Colonies d'Outre-mer de Survie

CYCLONE CHIDO À MAYOTTE FACE À L'ABANDON PAR L'ÉTAT COLONIAL, LES COMORIEN·NE·S SOLIDAIRES

Un mois après le passage dévastateur du cyclone Chido à Mayotte, le département colonie est toujours aussi abandonné par les autorités politiques françaises, tandis que la diaspora comorienne se montre solidaire du sort de ses compatriotes.

Cela fait maintenant un mois que le cyclone Chido a frappé Mayotte, le reste de l'archipel des Comores, mais aussi le Mozambique et le Malawi. Si dans ces deux derniers on déplore respectivement 160 et 13 mort·e·s, à Mayotte le bilan des pertes humaines est toujours inconnu à l'heure où ces lignes sont écrites. Le dernier chiffre en date, annoncé en décembre (!), était de 39 mort·e·s, ce qui paraît irréaliste au regard du niveau de destruction de l'île et de ses habitations. Une rumeur risible a d'ailleurs circulé un temps dans les médias : le bilan serait impossible à dresser puisque les Comorien·ne·s sont musulman·e·s et que, selon les lois de l'Islam, il faut enterrer les corps des défunts moins de 24 heures chrono après leur mort... Mais derrière ces fausses excuses et les doutes, une certitude : la situation est déplorable, et des autorités politiques méprisantes ont totalement abandonné ce territoire et ses habitant·e·s.

La visite du président Emmanuel Macron à Mayotte en est le symbole. On a pu assister, stupéfait·e devant nos écrans, à cette sortie médiatique complètement aberrante et empreinte de colonialisme du président de la République, mis en scène au milieu de Mahorais·e·s complètement déboussolé·e·s par leur désespoir : « *C'est pas moi le cyclone ! Je ne suis pas responsable [...] Parce que vous êtes contents d'être en France. Parce que si ce n'était pas la France, vous seriez 10 000 fois plus dans la merde !* ». Le ton était donné. Les Mahorais·e·s n'ont pas le droit de se plaindre, de dire que la situation n'est pas correctement prise en charge et qu'il faut que ça change ! Il leur faut remercier la France tel des béni-oui-oui parce que le président-colon le dit.

Mépris et condescendance

La préoccupation principale à Mayotte actuellement est le rétablissement de l'eau et de l'électricité. Mi-janvier, le préfet de Mayotte, qui ne savait pas vraiment un mois plus tôt si le cyclone avait fait des centaines ou des milliers de mort·e·s, déclarait que le niveau d'eau dans l'île était redevenu quasiment similaire à celui d'avant Chido. Un retour à la normale donc... pour des Mahorais·e·s qui se plaignaient déjà avant le cyclone du manque critique d'accès à l'eau potable sur l'ensemble du territoire. Concernant le réseau électrique, le préfet qui s'appuie sur la carte d'EDM (Électricité de Mayotte, dont EDF est actionnaire) affirmait que 70 % des foyers sont reconnectés à l'électricité. En réalité, il ne s'agit que de 70 % des clients d'EDM, et pas du tout de 70 % des foyers à Mayotte qui auraient retrouvé la lumière.

Pour ne rien arranger, moins d'un mois après Chido, Mayotte a été de nouveau placée en alerte cyclonique rouge en raison de l'arrivée de la tempête Dikeledi, ce qui a aggravé une situation déjà dramatique. D'ailleurs, la PMI (Protection maternelle infantile) de Poroani a dû fermer suite à un incendie causé par un court-circuit. C'est dire le niveau de dégradation des équipements sur l'île.

Une diaspora solidaire

Malgré les préoccupations légitimes des Mahorais·e·s concernant l'accès à l'eau et à l'électricité, la droite et l'extrême-droite ont continué leurs attaques contre les Comorien·ne·s non mahorais·e·s. Un collectif de citoyens mahorais s'est ainsi mobilisé pour chasser hors du département colonie les « migrant·e·s », hébergé·e·s au

lycée Bamana de Mamoudzou. Une mobilisation soutenue par le Rassemblement national : la députée Anhya Bamana a réclamé à l'Assemblée nationale l'état d'urgence sécuritaire à Mayotte en s'appuyant sur cette initiative. Notons que le lycée Bamana porte le nom du militant pro-Mayotte française Younoussa Bamana, père de ladite députée.

Bien que l'extrême-droite cherche toujours à diviser les Comorien·ne·s, face à Chido, la mayonnaise ne prend pas. En effet, les Comorien·ne·s des trois autres îles et la diaspora se mobilisent depuis plus d'un mois pour venir en aide à leurs compatriotes mahorais. Collectes et cagnottes en ligne se multiplient. Celles mises en place par les associations de la diaspora comorienne de France ont récolté des dizaines de milliers d'euros. Un restaurateur comorien a même mis son restaurant, situé à Paris, à disposition pour récolter des denrées alimentaires et des vêtements. Aussi, les joueurs de l'équipe nationale de football des Comores se sont mobilisés pour fournir une aide financière mais aussi alimentaire aux plus démunis. La santé mentale étant un véritable enjeu dans ce genre de catastrophe environnementale et humaine, une cellule d'écoute a été mise en place à leur initiative.

Face à l'État colonial, toujours déficient et méprisant, la meilleure réponse est pour l'heure cette solidarité sans faille entre les Comorien·ne·s.

Riwadi Saïdi

M. RIGOUSTE : « UN BOOMERANG IMPÉRIAL LIE PÉRIPHÉRIES COLONIALES ET MÉTROPOLIS »

Rencontre avec le militant et chercheur Mathieu Rigouste à l'occasion de la sortie de son film *Nous sommes des champs de bataille*, plongée glaçante dans les coulisses du business mondial de l'armement.

Militant, essayiste et chercheur en sciences sociales, Mathieu Rigouste analyse depuis une vingtaine d'années les systèmes de domination sécuritaires et la colonialité au cœur des pratiques policières. Après *Un seul héros, le peuple*, consacré aux succès des soulèvements populaires de décembre 1960 en Algérie, il présente son nouveau film, *Nous sommes des champs de bataille*. Plus qu'une simple immersion à Milipol, « l'événement mondial de la sûreté et de la sécurité intérieure des États », *Nous sommes des champs de bataille* expose la collaboration public-privé qui organise le marché de la guerre, de la répression et la mort à seules fins d'accumuler les profits. À la deuxième place des exportations mondiales d'armes, la France en est l'un des principaux acteurs.

Le film confronte (et réhumanise) deux mondes qui se résistent : d'un côté, les euphémismes utilisés par les industriels de l'armement, sorte de *novlangue* violemment aseptisée, de l'autre l'analyse précise et la résilience de celles et ceux qui vivent dans leur chair les violences d'État. En analysant la vitrine des technologies sécuritaires, le film permet de ré-ancrer ces violences étatiques et les conflits armés dans la même rationalité capitaliste, impérialiste et néocoloniale qui les produit. Expérimentations extérieures (notamment via les fameuses Opex au Sahel) et démonstrations *à domicile* du « savoir faire » français répondent finalement à un objectif commun : saper tout renversement d'un rapport de force basé sur une hiérarchisation des vies.

Entre pédagogie, indignation motrice et espérance, c'est un bel outil pour ouvrir des

perspectives à une alternative émancipatrice contre l'impérialisme, la guerre et la militarisation.

Quels sont les objectifs visés par le film et comment en décrirais-tu la nature ?

Mathieu Rigouste : Le film part du constat que la guerre, la surveillance, la répression résident au cœur du système d'accumulation du capital et de concentration du pouvoir à l'échelle mondiale : on a besoin de mieux connaître son fonctionnement pour lutter contre. C'est donc à la fois du journalisme d'investigation, une enquête de sociologie critique et une sorte d'artisanat visant à fabriquer un outil pour les luttes sociales.

Au fil des entretiens que tu filmes à Milipol, quels liens spécifiques entre industriels de l'armement et États transparaissent ?

Je l'avais déjà observé dans mon travail, mais là, j'amène les industriels à le raconter : c'est une forme de consanguinité entre l'État et les grands industriels dits de la « sécurité ». En externe, ils collaborent dans des bureaux et des institutions où ils désignent ensemble de nouvelles menaces et conçoivent ce qu'ils appellent des « solutions », c'est-à-dire des dispositifs et des marchandises... Ils construisent en même temps les budgets, la recherche et le développement, la fabrication et l'achat – ce qui ouvre la possibilité d'export à l'international. En interne, les structures comme Milipol sont organisées sous l'égide du ministère de l'Intérieur en collaboration avec les grands industriels de défense (Thalès, Idemia...) dont le capital est lui-même détenu en général autour de 30 %, parfois même 50 % par... l'État ! C'est valable pour l'État

français, mais on voit dans le film que les entreprises israéliennes ont également le même rapport, et que cette consanguinité y est encore plus forte.

Cette collaboration débouche sur la possibilité de fournir l'État. Celui-ci va ensuite créer les situations et les conditions d'utilisation de ces armes, les expérimenter sur le terrain, puis les mettre en vitrine, c'est-à-dire montrer qu'elles fonctionnent parfaitement. Ces dynamiques de violence exercées sur l'existence et les corps des classes populaires permettent de dégager des perspectives d'accumulation de profit gigantesques.

Quel rôle, beaucoup analysé dans le travail de Survie, la décennie d'intervention militaire française au Sahel a-t-elle joué ?

Je développe aussi cette analyse dans un livre qui va sortir en avril, *La guerre globale contre les peuples - Mécaniques impériales de l'ordre sécuritaire* (La Fabrique) : l'industrie militaire se développe en conjugaison constante avec la modernité capitaliste et l'expansion coloniale. Les complexes militaro-industriels ont pris forme à travers les deux Guerres mondiales, puis se sont saisis des guerres coloniales comme du principal terrain pour tester et utiliser de nouvelles armes.

Ce n'est pas juste de l'ordre du laboratoire : tout cela repose sur une hiérarchie internationale inégalitaire, que j'appelle un *apartheid global* et que les grandes puissances dominantes ont intérêt à reproduire. Cette dynamique est au cœur des guerres néocoloniales, notamment au Sahel. Pour comprendre complètement ce qu'il s'y passe, il faut prendre en compte

qu'au-delà du positionnement géostratégique et de la valeur diplomatique conférés à la France par son statut de *gendarme de l'Afrique*, ces déploiements néocoloniaux offrent un terrain d'expérimentation, de renouvellement mais aussi de mise en vitrine des stocks des nouvelles technologies... Cela s'inscrit aussi dans un continuum de guerre et de contrôle : ces véhicules, armes, technologies de surveillance vont être duales, c'est-à-dire utilisables et vendables dans le domaine de la défense ET de la sécurité.

Justement, comment l'écrasement des mouvements sociaux joue-t-il aussi un rôle de vitrine ?

Dans l'âge sécuritaire du capitalisme et de l'impérialisme, toutes les situations sont saisies comme des *champs de bataille* pour tester, utiliser et mettre en vitrine les technologies militaro-sécuritaires. Sur plusieurs siècles, un boomerang impérial lie les périphéries coloniales et les métropoles en permanence. Une connexion qui est au cœur de la dynamique sécuritaire contemporaine. Comme au niveau international, toutes les opportunités d'utiliser ces technologies à l'intérieur vont être saisies. Le *champ de bataille* principal sur lesquels vont être réagencés les dispositifs coloniaux se trouve ainsi dans le domaine de ce que j'appelle l'*endo-colonial* : dans la gestion des quartiers populaires ségrégués, du socio-apartheid, des prisons et des frontières. Là, il y a déjà un réagencement et une utilisation systémique, quotidienne, structurelle et structurante de ces armes.

Dans un deuxième temps, quand des mouvements sociaux autres que ceux qu'il y a dans les quartiers populaires – plutôt dans les centres-villes, mêlant différentes franges des classes populaires – deviennent offensifs et menaçants, ils sont à leur tour saisis comme domaine du *champ de bataille*. Le bloc de pouvoir va alors réemployer ces technologies contre les mouvements types gilets jaunes, protestations après la mort de Nahel... Tout cela s'inscrit dans un continuum de guerre et de contrôle : si ces mouvements sociaux évoluent vers un processus révolutionnaire, on leur appliquera une montée en puissance en termes de militarisation, comme cela s'est fait à toutes les époques.

Comment décrirais-tu les interactions entre les pratiques policières/militaires et les mouvements de luttes ?

Il y a une phrase qui revient souvent dans le film : « *On dirait qu'il y a deux mondes absolument différents.* » Et on entend qu'ils se confrontent ! Parfois, le système militaro-sécuritaire global invente complètement des menaces ou il va désigner comme menaçant des choses qui ne le sont pas vraiment, mais qui lui permettent de créer des secteurs de profit ou d'accumulation de puissance. Cependant, les transformations de la part du pouvoir se font aussi en fonction de ce qui lui résiste. Il faut sans doute le célébrer et le raconter dans nos pratiques d'éducation populaire : les opprimé·e·s et les dominé·e·s sont très créatif·ive·s, ne se laissent pas écraser et réorganisent les possibilités de faire communauté, de se défendre et de resurgir. Cela touche au fait que le pouvoir sécuritaire suit un schéma qui cherche à intervenir avant que la résistance ne se transforme en processus révolutionnaire. Cette dimension est représentée dans le film à travers la lutte des classes. Mais il y a aussi une confrontation sur la notion d'autonomie : pour les opprimé·e·s, il s'agit de produire leur propre autonomie, et pour le pouvoir, de la briser.

Le film rend notamment hommage à Fatou Dieng et Fahima Laïdoudi, militantes du collectif de familles victimes de crimes policiers Vies volées. C'était une volonté de réfléchir sur la place spécifique des femmes dans les mouvements d'émancipation ?

Je n'ai pas cherché à réfléchir sur la place des femmes dans les résistances – même si j'observe dans mon travail socio-historique qu'elles jouent des rôles fondamentaux dans tout ce qui résiste à la modernité capitaliste et à l'impérialisme. Le film cherche plutôt à réfléchir *avec* elles. Je ne crois pas les avoir choisies parce qu'elles sont des femmes, mais pour notre relation d'amitié et de camaraderie.

Mais c'est vrai qu'on ne pourrait pas bien comprendre le déploiement du capitalisme sécuritaire et le monde contemporain si on n'analyse pas tous les rapports de domination : de race, de classe, de genre... C'est donc cohérent de donner la parole à des personnes qui sont – en tant que femmes, prolétaires, racisées – en première



ligne des violences sécuritaires, qu'elles subissent dans leurs corps et leurs parcours de vie. Mais elles sont aussi dans le film parce qu'en tant que militantes depuis de nombreuses années, elles développent une expertise et une compréhension hyper fines, complexes et nuancées de ce qui est à l'œuvre. En plus, elles le traduisent dans une langue populaire commune : c'est indispensable, il nous faut des outils saisissables par tout le monde.

Tu avais lancé une cagnotte pour finaliser le film. Comment désormais soutenir ton travail ?

Ce film n'existerait pas sans les réseaux de solidarité et d'entraide qui l'ont soutenu par cette cagnotte et via l'accompagnement technique et politique de plein de camarades. Ce film appartient à tout le monde, et c'est aussi ce qui motive cette décision de le rendre disponible en ligne à prix libre¹. Car, évidemment, ce ne sont pas les médias tenus par le capital qui vont diffuser ce film... Celui-ci existera si on le fait circuler, si on organise des projections, si on s'en sert de base pour des discussions et des débats. Pour qu'il puisse constituer le socle d'un mouvement contre l'impérialisme, la guerre, le contrôle et la surveillance qui soit capable de transformer les rapports de force !

Propos recueillis par Camille Lesaffre

¹ Sur le site web de Mathieu Rigouste : <https://mathieurigouste.net/>

LE PEN, UNE HISTOIRE COLONIALE

Le décès, ce 7 janvier, de Jean-Marie Le Pen a donné lieu à des commentaires cléments d'une grande part de la classe politique et des médias. D'où l'importance de souligner, encore et toujours, la nocivité de ce grand défenseur de l'ordre colonial.

Jean-Marie Le Pen aura joué un rôle clé dans la remise en selle de l'extrême droite française, déconsidérée par la collaboration avec les nazis sous Vichy. Son vecteur principal en sera l'exaltation raciste du colonialisme (partagée d'ailleurs par d'autres forces politiques, plus « respectables ») et de la grandeur impériale de la nation, « trahie » par la gauche comme par la droite. Après Mendès-France qui a « *bradé l'Indo* », c'est de Gaulle, dénoncé pour avoir abandonné l'Algérie, qui deviendra la cible de l'extrême droite. Et au sens propre : en août 1962, l'Organisation de l'armée secrète (OAS) organisera un attentat pour l'assassiner. Quelques années plus tard, en 1972, lors de la fondation du Front national, bon nombre des terroristes de l'OAS se retrouveront avec Le Pen, aux côtés de pétainistes, poujadistes et nazis.

Le Pen avait tout pour fédérer les extrêmes droites d'alors : antisémite et anticomuniste virulent, ancien député poujadiste (se proclamant défenseur des « petits » contre les « gros »), il avait pour titres de gloire colonialistes de s'être engagé en 1953 pour la guerre d'Indochine, puis en

1956 pour l'expédition de Suez. Enfin, cette même année, profitant de l'envoi massif du contingent en Algérie par le gouvernement du socialiste Guy Mollet pour écraser la lutte indépendantiste, il avait rejoint le 1er régiment étranger de parachutistes. Où il s'illustra par sa pratique de la torture (lire, entre autres, *Le Pen et la Torture* de Fabrice Riceputi, chez Le Passager clandestin). Plusieurs fois condamné pour apologie de crime de guerre, contestation de crimes contre l'humanité, provocation à la haine, à la discrimination et à la violence raciale, il ne sera par contre jamais inquiété pour ses actes de torture que, pourtant, il lui arrivait de reconnaître et justifier. Ses crimes contre l'humanité restent donc impunis, à l'image des crimes coloniaux de l'impérialisme français, incapable de juger un des siens.

Gangrène

Aujourd'hui, c'est encore en toute impunité que l'héritière de Jean-Marie Le Pen, interrogée sur le fait de savoir si la torture peut être utilisée, se permet de répondre : « *Oui, oui, bien sûr, cela a été utilisé dans l'Histoire* » avec la même justification que celle qu'utilisèrent son père

et autres tortionnaires pendant la Guerre d'Algérie : il faut bien lutter contre le terrorisme (*Le Monde*, 10/12/2024). Quant au vice-président du RN-FN, Louis Aliot, il peut se permettre de donner le nom de Pierre Sergent (le chef des assassins de l'OAS-métropole) à une esplanade de Perpignan, la ville dont il est maire et qu'il a récemment baptisée « capitale des Français d'Algérie ». Ce « nostalgérisme » exprime la volonté du RN-FN — dont les visées africaines n'ont pas cessé (lire l'édito de *Billets d'Afrique* n°338) — de redonner sa grandeur passée à la nation en la purifiant de ses ennemis, extérieurs et intérieurs : hier le fellagha, aujourd'hui ses descendant·e·s infiltré·e·s dans nos quartiers et qui, aidé·e·s par des hordes de migrant·e·s, menacent de nous chasser de France comme hier nous avons été chassés d'Algérie ! Jean-Marie Le Pen aura été décisif dans la transmission et la diffusion de ce racisme aux couleurs du colonialisme et dans sa banalisation qui gangrène la société française, avec une extrême droite de plus en plus menaçante. Un racisme inhérent aussi à la politique néocoloniale actuelle.

Jean Boucher

SOUTENEZ-NOUS, ABONNEZ-VOUS !

Retrouvez dans votre boîte aux lettres *Billets d'Afrique*, le journal anticolonial édité par l'association Survie. Douze pages (seize pour le numéro d'été) d'information et de décryptage de la politique française en Afrique et dans les outre-mer.



☐ Je m'abonne à *Billets d'Afrique* en VERSION PAPIER pour un an (soit 11 numéros)

☐ Je m'abonne à *Billets d'Afrique* en VERSION NUMÉRIQUE (format PDF) pour un an (soit 11 numéros)

☐ Je soutiens Survie, j'adhère à l'association

nom :

prénom :

adresse :

CP :

ville :

email :

Renvoyez ce bulletin complété, accompagné de votre paiement à : Survie - 21ter, rue Voltaire - 75011 Paris
Chèque à l'ordre de Survie. Ou virement bancaire sur le compte de l'association Survie. IBAN : FR76 4255 9100 0008 0027 3633 529 au Crédit coopératif, précisez l'objet sur l'ordre de virement.
Ou **abonnez-vous directement en ligne** sur <http://survie.org/l-association/soutenir> ou grâce au QRcode ci-dessus.
La parution dépend des contraintes dues au bénévolat : les numéros peuvent prendre du retard.

TARIFS France 25€, Petits budgets 20€, Étranger et outre-mer 30€
Adhésion à Survie : 52€ (soit 1€ par semaine) ou petit budget 15€